

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Foaming Antibacterial Skin Cleanser

## Section 1. Identification

**Identificateur de produit** : Foaming Antibacterial Skin Cleanser  
**Code du produit** : 751  
**Autres moyens d'identification** : Non disponible.  
**Type de produit** : Liquide.

### Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées	
Nettoyant pour la peau. Ce produit est réglementé par la Consumer Product Safety Commission qui est sans danger pour les consommateurs et les autres utilisateurs dans des conditions normales et raisonnablement prévisibles d'utilisation. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour la fiche de données de sécurité. Cette FDS contient des informations précieuses pour une manipulation sûre et une utilisation correcte du produit dans des conditions de travail industrielles ainsi que pour une exposition inhabituelle et involontaire telle que de grands déversements.	
Utilisations non recommandées	Raison
Pour usage industriel et institutionnel seulement	-

**Données relatives au fournisseur** : Betco Corporation  
1690 Huron Church Road, Suite 169  
Windsor ON N9C0AC CA  
  
400 Van Camp Road  
Bowling Green, OH 43402 US  
www.betco.com  
888-462-3826

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)** : Chemtrec (800) 424-9300 24 hour

## Section 2. Identification des dangers

**Classement de la substance ou du mélange** :

### Éléments d'étiquetage SGH

**Mention d'avertissement** :  
**Mentions de danger** :  
**Conseils de prudence**  
**Prévention** :  
**Intervention** :  
**Stockage** :  
**Élimination** :

## Section 2. Identification des dangers

Éléments d'une étiquette complémentaire :

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification :

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## Section 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux :  
Inhalation :  
Contact avec la peau :  
Ingestion :

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux :  
Inhalation :  
Contact avec la peau :  
Ingestion :

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux :  
Inhalation :  
Contact avec la peau :  
Ingestion :

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant :  
Traitements particuliers :  
Protection des sauveteurs :

Voir Information toxicologique (section 11)

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés :

Agents extincteurs inappropriés :

Dangers spécifiques du produit :

Produit de décomposition thermique dangereux :

Mesures spéciales de protection pour les pompiers :

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences :

Intervenants en cas d'urgence :

Précautions environnementales :

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement :

Grand déversement :

## Section 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection :

Conseils sur l'hygiène générale au travail :

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités :

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Contrôle de l'action des agents d'environnement :

### Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène :

Protection oculaire/ faciale :

#### Protection de la peau

Protection des mains :

Protection du corps :

Autre protection pour la peau :

Protection respiratoire :

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

État physique	: Liquide.
Couleur	: Jaune.Doré.
Odeur	: Frais
Seuil olfactif	: Non disponible.
pH	: 6 à 7
Point de fusion	: Non disponible.
Point d'ébullition	: Non disponible.
Point d'éclair	: Vase clos: >93.3°C (>199.9°F)
Taux d'évaporation	: Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	: Non disponible.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: Non disponible.
Tension de vapeur	:
Densité de vapeur	: Non disponible.
Densité relative	: 0.9995
Solubilité	: Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Solubilité dans l'eau	: Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non disponible.
Température d'auto-inflammation	: Non applicable.
Température de décomposition	: Non disponible.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

**Viscosité** : Non disponible.

**Temps d'écoulement (ISO 2431)** : Non disponible.

## Section 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** :

**Stabilité chimique** :

**Risque de réactions dangereuses** :

**Conditions à éviter** :

**Matériaux incompatibles** : Non disponible.

**Produits de décomposition dangereux** :

## Section 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Non disponible.

#### Irritation/Corrosion

Non disponible.

#### Sensibilisation

Non disponible.

#### Mutagénicité

Non disponible.

#### Cancérogénicité

Non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

#### Tératogénicité

Non disponible.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

#### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

## Section 11. Données toxicologiques

**Renseignements sur les voies d'exposition probables** : Voies d'entrée probables : Orale, Cutané.  
Voies d'entrée non probables : Inhalation.

### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux :  
Inhalation :  
Contact avec la peau :  
Ingestion :

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux :  
Inhalation :  
Contact avec la peau :  
Ingestion :

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.  
Effets différés possibles : Non disponible.

#### Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.  
Effets différés possibles : Non disponible.

#### Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités :  
Cancérogénicité :  
Mutagénicité :  
Tératogénicité :  
Effets sur le développement :  
Effets sur la fertilité :

### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

## Section 12. Données écologiques

### Toxicité

Non disponible.

### Persistance et dégradation

Non disponible.

### Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

### Mobilité dans le sol

**Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)** : Non disponible.

**Autres effets nocifs** :

## Section 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination** :

## Section 14. Informations relatives au transport

	<b>Classification pour le TMD</b>	<b>Classification pour le DOT</b>	<b>ADR/RID</b>	<b>IMDG</b>	<b>IATA</b>
<b>Numéro ONU</b>	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	-	-	-	-	-
<b>Classe de danger relative au transport</b>	-	-	-	-	-
<b>Groupe d'emballage</b>	-	-	-	-	-
<b>Dangers environnementaux</b>	Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

**Protections spéciales pour l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC** : Non disponible.

## Section 15. Informations sur la réglementation

### Listes canadiennes

#### Réglementations Internationales

##### Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

##### Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

##### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

##### Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

##### Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

### Liste des stocks

<b>Australie</b>	: Indéterminé.
<b>Canada</b>	: Un composant au moins n'est pas répertorié.
<b>Chine</b>	: Indéterminé.
<b>Europe</b>	: Indéterminé.
<b>Japon</b>	: <b>Inventaire du Japon (ENCS):</b> Indéterminé. <b>Inventaire japonais (ISHL):</b> Indéterminé.
<b>Malaisie</b>	: Indéterminé
<b>Nouvelle-Zélande</b>	: Indéterminé.
<b>Philippines</b>	: Indéterminé.
<b>République de Corée</b>	: Indéterminé.
<b>Taïwan</b>	: Indéterminé.
<b>Thaïlande</b>	: Indéterminé.
<b>Turquie</b>	: Indéterminé.
<b>États-Unis</b>	: Indéterminé.
<b>Viêt-Nam</b>	: Indéterminé.

## Section 16. Autres informations

### Historique

<b>Date d'impression</b>	: 5/19/2023
<b>Date d'édition/Date de révision</b>	: 5/19/2023
<b>Date de publication précédente</b>	: Aucune validation antérieure
<b>Version</b>	: 1

<b>Légende des abréviations</b>	: ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA = Association international du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses LogK <sub>ow</sub> = coefficient de partage octanol/eau MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les
---------------------------------	---



## Section 16. Autres informations

navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

RPD = Règlement sur les produits dangereux

### Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
Non classé.	

**Références** : Non disponible.

✔ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.